



## Je ne sais pas ou va ma fille

Par **laure71**, le **18/12/2009** à **21:41**

Bonjour,

je suis ceparée du père de ma fille (jamais marié) elle porte son nom. entrer nous le dialogue est rompu. j'ai fais une demande o prés du tribunal pour kil vienne la chercher à dates et heures fixe, et, surtout, je pensai avoir gain de cause en demandant une enquête sociale car il vit chez sa nouvelle copine avec qui je ne m'entend pas du tout.

Ils vivent dans un F2 et je ne sais pas si ma fille à se q'il faut et surtout si la nouvelle compagne de mon ex est stable, capable de s'en occupé.. ils refusent catégoriquement ke je vois leur appartement.je suis très angoissée de laisser ma fille de deux ans partir je ne sais ou avec je ne sais qui...

ma question est simple:

comment se fais t'il kun juge refuse à une mère la certitude que son enfant n'ai pas en danger et ne manque de rien????

merci de votre aide, cordialement.